



Demande d'audience auprès de Madame la Rectrice suite à l'annonce brutale de suppressions de postes administratifs en CIO.

Madame la Rectrice,

Les personnels administratifs et techniques des CIO et leurs directions ont appris par voie électronique et par des messages contradictoires, la décision du rectorat de supprimer des postes administratifs en CIO, sans consultation préalable du CTA. La suppression de ces postes, vitaux pour le fonctionnement d'un service public d'accueil d'information et d'orientation, compromet l'existence même des structures et la qualité d'offre de service notamment en zone rurale. Cette politique de gestion des personnels semble contradictoire avec les ambitions affichées dans le projet académique et lors de la discussion sur la carte cible des CIO.

L'académie d'Orléans Tours engage dans son projet 2018-2022 les ambitions suivantes :

- Offrir les mêmes chances de réussite à tous
- Pousser l'ambition scolaire
- Contribuer au développement du territoire et à la réduction des inégalités territoriales

Or les missions des CIO contribuent activement à la réalisation de ces objectifs.

Le réseau de CIO retenu dans la carte cible de 2015 devait permettre de maintenir un égal accès au conseil en orientation sur l'ensemble du territoire de l'académie, en zone urbaine comme en zone rurale. Or, la suppression des postes administratifs pose la question des points d'accueil des CIO tant sur leur implantation que sur leur mode de fonctionnement.

Une antenne sans personnel administratif n'a plus aucune vie, c'est un point d'accueil sans efficacité. Comment un directeur de CIO exerçant sur deux sites peut-il travailler sans s'appuyer sur un personnel administratif présent toute la semaine ? Un Psy-EN EDCO seul dans une antenne peut éprouver légitimement les sentiments d'isolement et d'insécurité mais également des difficultés matérielles (chauffage, bureau, documentation actualisée, matériel informatique, téléphone...) et professionnelles (prise de rendez-vous, gestion des dossiers...). Ces conditions d'accueil peuvent générer chez le public à la fois un sentiment d'insécurité et une difficulté à établir un climat propice à un entretien.

Les demandes institutionnelles adressées aux CIO ne cessent de croître : accompagnement du public et des personnels enseignants à Parcoursup, demandes d'évaluation des élèves à besoin éducatif particulier, orientation tout au long de la vie ... Comment dans ce cas, avec moins de personnel administratif, les DCIO peuvent-ils assurer toutes les missions qui leur incombent dont l'animation au sein des bassins d'éducation et de formation ? Les CIO possèdent l'expertise du suivi des parcours des élèves et la proximité avec l'ensemble des acteurs de l'éducation et de l'insertion. Cependant, comment assurer les conditions d'un accueil de tous leurs publics sans poste d'accueil ?

Le Sgen-CFDT ne peut accepter cette dégradation pour l'accueil du public et les conditions de travail des personnels des CIO. Aussi le Sgen-CFDT, très inquiet pour l'avenir des CIO et des points d'accueil, sollicite-t-il une audience auprès de Madame la Rectrice.

En vous priant de croire à notre réel attachement au service public d'éducation.

Michel DE PEYRET secrétaire académique